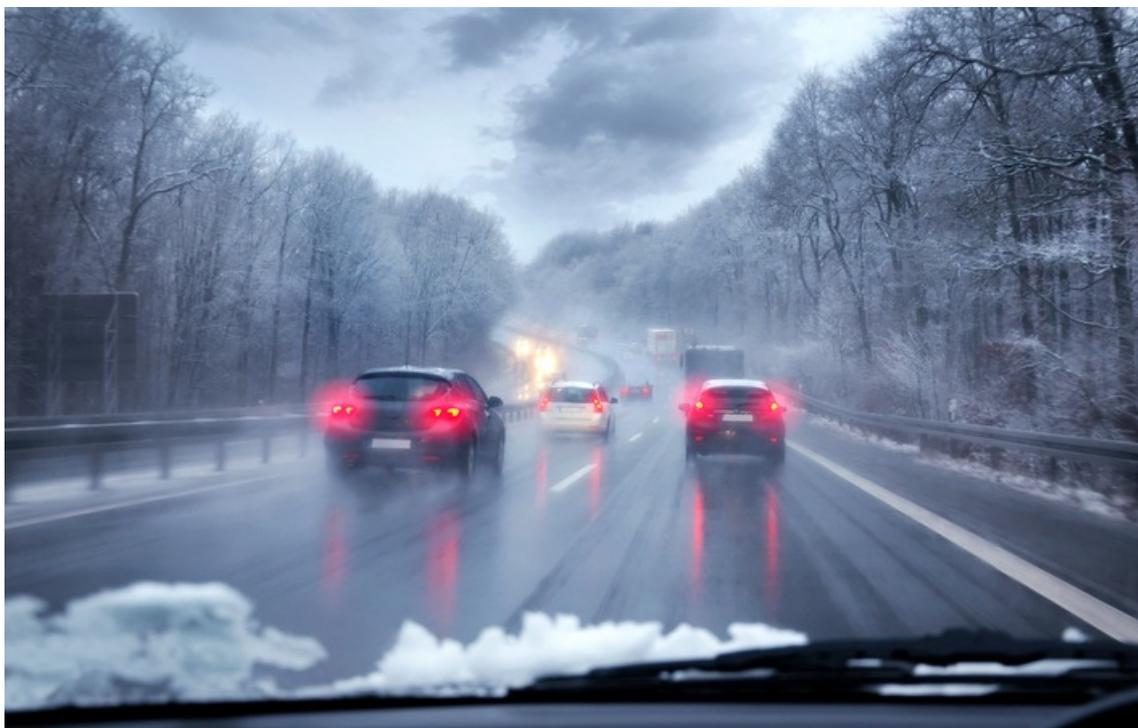




13.10.2015 - 15:46 Uhr

Règle de base: à 7°C, c'est le moment de doter votre véhicule de pneus d'hiver!



Berne (ots) -

De nombreux automobilistes ne pensent à tort aux pneus d'hiver que lors des premières chutes de neige ou aux premières gelées au sol. Lorsque la température extérieure chute à 7° degrés Celsius, il est cependant grand temps de changer les pneus. Même si les routes ne sont pas encore enneigées: seuls des pneus d'hiver garantissent une bonne sécurité dans le trafic routier.

Un véhicule ne vaut que ce que valent ses pneus. Ils sont le seul contact avec la chaussée et ont donc une importance déterminante pour la sécurité des automobilistes. L'Automobile Club de Suisse (ACS) vous recommande par conséquent d'appliquer la règle de base très simple que voici: 7° Celsius sont le seuil en dessous duquel vous devez remplacer les pneus. Dès la mi-octobre, la température va probablement chuter largement en dessous de ce seuil. Nous vous conseillons donc de prévenir ce risque!

Pneus d'hiver: en règle générale d'octobre à Pâques

Le seuil important des 7° degrés Celsius ne se présente en règle générale que pendant les mois d'octobre à avril (Pâques). C'est la saison pendant laquelle les pneus d'hiver s'imposent. Doté de pneus d'hiver, le véhicule adhère mieux à la chaussée mouillée et couverte de neige et la distance de freinage est réduite. De plus, une distance de freinage réduite augmente le plaisir de la conduite. Et n'oubliez pas ceci: la distance de freinage avec des pneus d'été est en cas de chaussées glissantes, boueuses et enneigées nettement plus grande qu'avec des pneus d'hiver. Vous ne mettez de la sorte pas seulement en danger vous-même, mais aussi les autres usagers de la route. En cas d'accident avec un véhicule qui n'est pas doté des pneus adéquats, il faudra de surcroît s'attendre à une réduction des prestations d'assurance.

Conclusion: votre sécurité sur la route nous tient à coeur. Pour cela, il vous faut à présent faire le bon choix de pneus, car les températures chutent. Prenez donc immédiatement rendez-vous chez votre garagiste. Il vous aidera à remplacer vos pneus d'été par des pneus d'hiver.

L'Automobile Club de Suisse ACS fut fondé le 6 décembre 1898 à Genève dans le but de regrouper les automobilistes en vue de préserver leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sports et d'autres affaires en rapport avec l'automobilisme, comme la protection des consommateurs et de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation sur la circulation routière et à son application. Il s'engage pour la sécurité routière.

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter:

Dr Stefan Holenstein

Directeur général de l'Automobile Club de Suisse (ACS)

Tél.: 031 328 31 19
079 241 59 57
E-Mail: stefan.holenstein@acs.ch

Medieninhalte



De nombreux automobilistes ne pensent à tort aux pneus d'hiver que lors des premières chutes de neige ou aux premières gelées au sol. Lorsque la température extérieure chute à 7° degrés Celsius, il est cependant grand temps de changer les pneus. Même si les routes ne sont pas encore enneigées: seuls des pneus d'hiver garantissent une bonne sécurité dans le trafic routier. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100003636 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/ACS Automobil Club der Schweiz/Fotalia"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100779099> abgerufen werden.